

# LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage.”

Albert Schweitzer



## Le chiffre

0%

d'augmentation du taux des taxes foncières et d'habitation

▶ 3 Des doses d'AstraZeneca chez les médecins de ville

▶ 9 AI.Hy de nouveau sous les feux des projecteurs



▶ 5-8

Conseil municipal

# Budget : prudence et persévérance

## Économie

# Commerçants, faites-vous connaître des curistes grâce au Pass' de l'Office de Tourisme !



## Mon enfant entre en maternelle ou en CP : je procède dès à présent à son inscription scolaire !

Ça y est, c'est les vacances ! Et si vous en profitez pour vous mettre à jour question formalités ? Les inscriptions scolaires sont en cours pour les enfants qui, en septembre prochain, entreront à l'école maternelle pour la toute première fois ou passeront en classe de CP.

Les principaux documents à préparer sont :

- ▶ Le formulaire d'inscription signé des deux parents, sauf si l'autorité parentale est exclusive ;
- ▶ Le livret de famille ;
- ▶ La pièce d'identité des parents (et de l'enfant si disponible) ;
- ▶ Le carnet de santé de l'enfant ou un certificat médical attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ;
- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, quittance de loyer...).

En cas de séparation ou de divorce des parents, si les familles sont hébergées ou ne résident pas dans le secteur de l'école souhaitée, des documents complémentaires vous seront demandés.

- ▶ Dossier à envoyer par mail ou à déposer (sur rendez-vous). Infos sur [portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr](http://portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr) ou au 03 27 22 48 73



Qu'ils soient ou non de la région, nombreux sont les curistes à profiter de leur séjour à Saint-Amand-les-Eaux pour se laisser tenter par quelques spécialités ou mets de qualité. Quoi de mieux que le commerce de proximité pour rassasier leur curiosité ? Pour l'heure, aucune date de réouverture des thermes n'a encore

été annoncée mais, en coulisses, la saison se prépare !

Lors de la reprise l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut délivrera gratuitement un Pass' aux curistes grâce auquel ils peuvent bénéficier, tout au long de leur période de cure, de tarifs préférentiels ou d'avantages auprès des commerçants et prestataires

touristiques engagés.

Le dispositif rencontre un vif succès. Preuve en est, en 2020, malgré une saison thermale écourtée eu égard à la crise sanitaire, 400 Pass' ont été distribués ! Et si vous faisiez partie du dispositif ?

- ▶ Contactez au plus vite l'Office de Tourisme au 03 27 48 39 65

## Se faire connaître des curistes grâce à Amandishop'

AmandiShop' peut permettre aux curistes de localiser facilement les commerces de proximité. C'est pourquoi l'Office de Tourisme va communiquer sur l'application via son Pass'. Une bonne raison de plus pour créer son compte et l'alimenter !

- ▶ Pour figurer sur AmandiShop', contactez l'Office du Commerce au 03 27 40 37 68

## CEPAC : l'école de danse a finalement dû fermer ses portes

Depuis le 16 janvier, les mineurs ne peuvent plus pratiquer d'activités physiques au sein d'établissements couverts, au même titre que les majeurs.

Il subsistait toutefois un flou au sujet de la danse : devait-elle être assimilée à un sport ou à une activité culturelle et artistique ?

Le verdict est tombé : un décret en date du 17 février l'assimile aux activités physiques et sportives.

L'école de danse doit donc garder portes closes et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Pour rappel, l'école de musique et l'école d'art du CEPAC, quant à elles, continuent de dispenser leurs cours dans le respect d'un protocole sanitaire strict.

## À Bracke, à la pause méridienne, on a fêté Mardi Gras !

Qui dit Mardi Gras dit carnaval ! Pour que les enfants soient à la fête, les animateurs ont sorti le grand jeu à l'occasion de la pause méridienne. Tous se sont costumés et ont décoré le restaurant scolaire, ce qui a eu pour effet de grandement amuser les petits gourmets !



Covid-19

# Quelques doses d'AstraZeneca chez les médecins de ville

**Les 50-64 ans les plus exposés au risque élevé de forme grave de la Covid-19 devraient commencer à pouvoir se faire vacciner chez leur médecin traitant.**



Cette semaine, l'AstraZeneca devrait faire son entrée dans les cabinets libéraux amandinois. Attention, tous les médecins ne sont pas forcément concernés : pour être livrés, ces derniers devaient, sur la base du volontariat, s'inscrire auprès d'une pharmacie référente, à l'instar du docteur Tony Dumonceau.

«Je devrais recevoir un flacon dans le courant de la semaine» témoignait-il lundi dernier. Un

flacon contient dix doses ; dix personnes devraient donc pouvoir se faire vacciner au sein de son cabinet. Le médecin les gardera sous surveillance une quinzaine de minutes après la piqûre pour s'assurer qu'aucune réaction allergique ne se déclare.

Il faudra ensuite repasser pour une seconde injection.

«Un rappel doit être réalisé avec un délai plus

long que pour les vaccins Pfizer ou Moderna.» Mais qui est concerné par l'AstraZeneca chez les libéraux ? Pour l'instant, seuls les «50-64 ans avec des comorbidités du type diabète, hypertension...» Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre médecin traitant. ◀

## Mobilité

### Des transports gratuits pour les 75 ans et plus, direction le centre de vaccination

Vous avez 75 ans ou plus et vous devez vous rendre au centre de vaccination pour honorer votre rendez-vous ? Pour faciliter votre trajet, Transvilles vous propose (sur présentation d'un justificatif) de prendre gratuitement les transports en commun.

Si aucun arrêt de bus n'est situé à proximité de chez vous et que vous ne disposez d'aucune autre solution, sachez que Transvilles met en place un service gratuit de transport à la demande en porte-à-porte et de voyages groupés. Celui-ci est disponible du lundi au samedi, sur présentation d'un justificatif et d'une pièce d'identité.

▶ Pour plus d'informations, appelez Transvilles au 03 27 14 52 52. La ligne est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Vous pouvez également vous connecter sur [www.transvilles.fr](http://www.transvilles.fr)

## Le centre de vaccination s'exporte

Jeudi 18 février, une équipe mobile du centre de vaccination, composée d'un docteur et de deux infirmiers, s'est déplacée auprès des personnes en situation de handicap accueillies au sein de la ferme thérapeutique. Treize d'entre elles ont ainsi pu recevoir une première injection du vaccin AstraZeneca, sur accord des tuteurs.

Une synergie s'est immédiatement créée entre le personnel du centre hospitalier et les soignants de l'APEI. Ces derniers n'ont pas seulement aidé à réaliser les piqûres ou veillé au bon déroulement des interventions ; leur présence rassurait également les résidents pour

lesquels il était important de rester dans un environnement familial.

Tous se reverront de nouveau dans quelques semaines, à l'occasion de la deuxième injection.

Le centre hospitalier souhaite aller plus loin et obtenir l'autorisation de l'ARS pour se rendre au domicile des personnes volontaires, éligibles au vaccin, mais grabataires ou alitées. Un listing des personnes susceptibles d'avoir besoin de ce service a déjà été dressé avec les mairies. ◀





Visite d'entreprise

# SOCOPA, une industrie 4.0

**La SOCOPA sculpte l'acier pour donner jour à des pièces de mécanique qui interviennent notamment dans la fabrication de trains et d'avions. Une industrie de précision qui s'appuie sur la haute technologie...**

On peut être industriel et faire dans la dentelle. Implantée depuis 2008 dans la zone d'activités du Moulin Blanc, la SOCOPA est spécialisée dans la mécanique... de précision.

« Nous procédons à l'usinage de pièces en acier et en aluminium, principalement pour le ferroviaire et l'aéronautique » nous explique le directeur du site, Vincent Samyn.

Ses clients principaux ? Alstom-Bombardier et SKF. Ce qui l'amène à livrer dans toute la France voire en Pologne, en Italie, en Allemagne...

Toutefois, la majeure partie des commandes sont acheminées vers des sites de proximité. « Nous restons un acteur local car l'industrie s'avère très présente sur le territoire. »

## Des pièces façonnées au centième de millimètre près

Lorsqu'on visite l'atelier, on ne peut qu'être frappé par le recours généralisé à la haute technologie.

« L'utilisation de machines de pointe n'est pas réservée aux grands noms de l'automobile. Elle s'est même démocratisée chez les fournisseurs. »

Vincent Samyn tient à dépoussiérer l'image de l'industrie. « Nous disposons d'un parc d'une quarantaine de machines entièrement automatisées à commande numérique. Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton ; il faut assurer une production de précision de bout en bout. D'autant que nous travaillons au centième de millimètre ! Nous sommes une industrie 4.0. »

## Des pièces prêtes à être montées

Programmées par le bureau des méthodes, réglées par les opérateurs, les machines sont en mesure de donner jour à une pléthore de références.

« Nous produisons en moyenne série. Un lot comporte entre plusieurs dizaines et un millier de pièces identiques. »

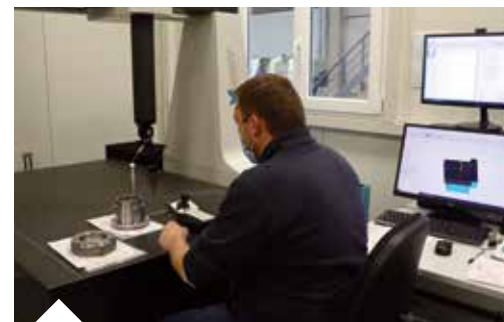
L'objectif : répondre au plus près aux besoins du client en temps réel. Car l'entreprise livre des pièces finies ; elles peuvent subir un traitement thermique, être mises en peinture...



À partir des plans envoyés par les clients, le bureau de méthodes programme les machines.



Les opératrices règlent les machines, contrôlent chacune des pièces, corrigent la production si besoin... Leur métier requiert de la polyvalence.



Le contrôleur vérifie les cotes sur la première et la dernière pièce, ainsi que sur un fréquentiel déterminé en fonction de la taille de la production.

Un tube brut peut être façonné en arbre de boîte de vitesse pour Peugeot Sport.

Un bloc d'acier brut peut devenir une pièce de support d'amortisseur ferroviaire.



avant d'arriver chez le client, prêtes à être montées sur les lignes d'assemblage.

## Des recrutements envisagés

Comment se porte l'activité en ces temps de crise sanitaire ? « L'aéronautique a été très impacté mais le ferroviaire a compensé. »

L'entreprise recrute même des opératrices. « Il faut être motivé, témoigner d'une sensibilité mécanique, avoir un minimum de connaissances... Nous sommes prêts à former. L'industrie, ce sont des métiers d'avenir, ouverts à tous, aux femmes comme aux hommes, aux jeunes... L'atelier est lumineux, propre, tempéré... Nous instaurons un bon environnement de travail » À bon entendeur. ◀

▶ Intéressé ? Envoyez votre CV et votre lettre de motivation sur [contact@socopa-sa.fr](mailto:contact@socopa-sa.fr)

## En quelques chiffres...

50 collaborateurs

9 500 m<sup>2</sup> d'emprise dans la zone d'activités du Moulin Blanc

60% de l'activité dédiée au ferroviaire et à l'aéronautique

40% de l'activité dédiée à la construction mécanique, agricole, automobile...

# Orientation budgétaire : de la prudence conjugée à de la persévérance

**Jeudi 18 février, les conseillers municipaux ont principalement débattu des orientations budgétaires. Un exercice de projection qui incite à la prudence et à l'humilité, tant les incertitudes, liées notamment à la crise sanitaire, contraignent de naviguer à vue...**

Grâce à un budget des plus maîtrisés, la Ville traversait les années toute voile dehors, sous un soleil clément... Jusqu'à ce que le ciel s'obscurcisse brutalement.

Coup de tonnerre en mars 2020 : l'épidémie de coronavirus s'abat sur la France, le Gouvernement prononce un confinement généralisé, tout un chacun est sommé de revoir ses projets.

## Un soutien aux plus impactés

Un an plus tard, le brouillard reste opaque et la menace plane toujours comme l'a rappelé l'adjoint au maire David Leclercq, qui a prononcé le discours liminaire.

« La Covid-19 est toujours là. Chaque citoyen continue de vivre avec des contraintes. Seule la vaccination massive de la population permettra d'atteindre cette immunité collective qui nous assurera de retrouver une vie normale. »

Au plus fort de la crise sanitaire, la Ville a concentré ses efforts pour parer au plus urgent. Aujourd'hui, elle continue de lutter auprès de ceux qui souffrent le plus, à l'instar des thermes.

« Nous réclamons [leur] réouverture dans les plus brefs délais. Au-delà des lourdes pertes financières et des conséquences sur l'emploi, le non-recours aux soins est aussi l'une des conséquences graves induites par cette épidé-

mie. » Pour rappel, notre Maire, Alain Bocquet, et notre Député, Fabien Roussel, ont interpellé les Ministres de l'Économie et de la Santé à ce sujet. Leur initiative a été saluée par Thierry Dubois, président du Conseil national des établissements thermaux.

## Des actions concrètes en faveur de la santé et du bien-être

La municipalité sait qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Elle travaille d'arrache-pied pour créer les conditions favorables à une éclaircie durable. C'est d'ailleurs à ce titre que « notre Maire a pris tout début janvier l'initiative de proposer l'ouverture d'un centre de vaccination dans les locaux du centre hospitalier. »

La santé s'impose plus que jamais comme un pilier sur lequel la Ville compte s'appuyer pour se développer sur le long terme.

« La santé et le bien-être sont des marqueurs forts pour notre cité thermale, qui fait partie des villes santé de l'OMS. Aussi, nous multiplierons dès le second semestre des actions en ce sens en associant les associations, les commerçants, les professionnels et les citoyens qui le souhaitent (...). Nous ne nous résignons pas et continuons d'avancer. C'est avec un esprit de solidarité, de fraternité, que nous devrons continuer de lutter contre ce maudit virus. »

## Les échos du conseil

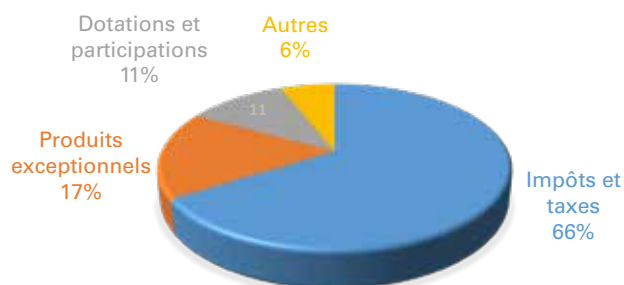
► Quel réaménagement pour le Parc de la Scarpe ? Un projet de parc familial est dans les tuyaux, un technicien municipal a été missionné pour réaliser de premières propositions. « Tout est à bâtir » a souligné l'adjoint aux travaux, Patrick Dufour. La municipalité compte associer les habitants au projet au travers de la démocratie participative.

► Avant 1995, sa destruction avait été envisagée... L'église Saint-Martin fait finalement l'objet d'un ambitieux chantier de rénovation, entamé dès 1999 sous l'impulsion de la nouvelle municipalité. Les travaux tirent peu à peu à leur fin. Toutefois, 950 000 euros supplémentaires devraient être votés pour, notamment, réaliser des travaux de couverture et de charpente. En effet, lors de la mise en plâtrerie, une fuite a été découverte ; elle date de 2011 ! L'expertise menée a reconnu la responsabilité de l'entreprise chargée de la reprise, des poursuites judiciaires ont été engagées.

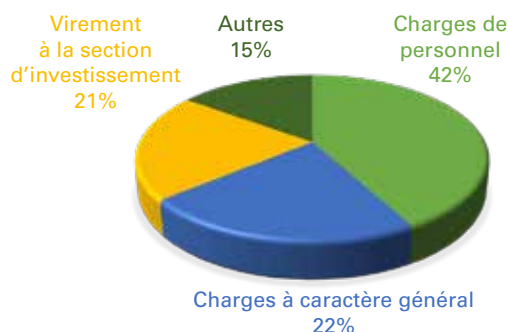
## FONCTIONNEMENT

33 367 755 euros

### Recettes



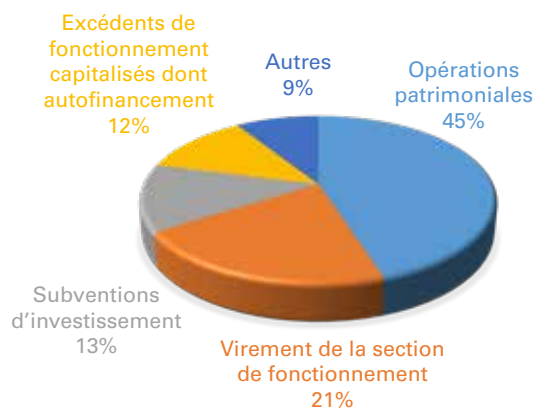
### Dépenses



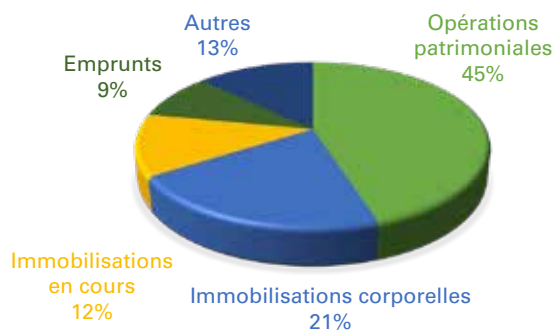
## INVESTISSEMENT

34 504 750 euros

### Recettes



### Dépenses



# Un budget de prudence envisagé

**Cette année budgétaire sera atypique à plus d'un titre, comme l'a rappelé Sylvie Wiart. L'adjointe aux finances a présenté la feuille de route à partir de laquelle le débat d'orientation budgétaire s'est amorcé.**



La municipalité a émis le souhait de s'orienter vers « un budget de prudence et de persévérance » puisque, malgré le climat incertain, la volonté de maintenir « des services à la population de qualité » et « des projets d'investissement structurants » reste forte, tout comme le souhait de renforcer « des liens avec les habitants via la démocratie participative. »

### Des impondérables liés à la crise sanitaire

Le casino est actuellement fermé en raison de la crise sanitaire. Or, les produits des jeux représentent une part non-négligeable des recettes de fonctionnement de la Ville en temps ordinaire. Quand l'établissement rouvrira-t-il ? À combien la perte s'élèvera-t-elle ? La municipalité doit composer avec cet impondérable qui s'ajoute au manque de visibilité induit par le renouvellement de la délégation de service public. Le taux de prélèvement sur les recettes des jeux sera-t-il optimum ? Quel sera le montant de la participation du prochain délégataire aux dépenses culturelles, sportives et festives de la ville ?

La crise sanitaire soulève bien d'autres questions vis-à-vis du dynamisme des entreprises, du budget des ménages ou encore d'éventuelles dépenses imprévues comme en 2020 avec l'achat de masques pour la population.

### Un désengagement de l'État qui se poursuit

« Le désengagement de l'État a engendré une baisse très importante de recettes. » À titre d'exemple, la réduction de la DGF (Do-

tation Globale de Fonctionnement) a induit une perte de « 10 millions d'euros entre 2014 et 2020 pour notre Ville. »

En parallèle, une incertitude demeure vis-à-vis de la compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En effet, près de 86% des foyers amandinois assujettis à l'impôt en sont désormais exonérés ; ils seront 100% en 2023. La compensation sera-t-elle à l'euro près dans la durée ? « On peut s'interroger. »

### Une volonté municipale : ne pas faire peser la situation sur les contribuables amandinois

Les élus prévoient de ne pas augmenter les taux communaux des taxes foncières (sur le bâti et sur le non-bâti) et d'habitation pour les 14% de foyers qui continuent d'y être assujettis.

### La poursuite de projets structurants

Eu égard au climat incertain, la Ville préfère ne pas avoir recours à l'emprunt. Elle financera la poursuite de ses grands projets (tels que les rénovations de la maison natale de Louise de Bettignies et de l'intérieur de l'église Saint-Martin) principalement par le biais de l'autofinancement et des subventions d'investissement accordées par les différents partenaires.

À noter : le souhait de la municipalité de développer encore un peu plus la participation citoyenne via le déblocage d'un premier budget participatif dans le quartier pilote du Moulin des Loups pour un montant de 50 000 euros. ◀



### Participation citoyenne

### Des questions ? Des observations ?

► La Ville de Saint-Amand-les-Eaux a toujours eu à cœur d'impliquer la population dans l'élaboration du budget. C'est pourquoi, d'ordinaire, plusieurs réunions de concertation sont organisées à la suite du débat d'orientation budgétaire, au sein même des quartiers.

En raison de la crise sanitaire, la consultation s'effectuera, cette année, par le biais d'une adresse mail. Vous avez des questions ou des suggestions à formuler au sujet du budget ? Faites-les parvenir au plus vite sur [citoyennete@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:citoyennete@saint-amand-les-eaux.fr)

## Un permis de louer instauré



La Ville a décidé de mettre en place un permis de louer ou, plus exactement, une autorisation préalable de diviser ainsi qu'une autorisation préalable de mise en location.

« Cette délibération s'inscrit dans la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil » a expliqué la conseillère municipale en charge du logement, Hélène Da Silva Collier. « Elle nous permettra d'agir sur l'amélioration de la qualité de vie des Amandinois puisque le locataire sera protégé tandis que le propriétaire sera mieux informé de ses obligations. »

Cette délibération a été adoptée avec une voix contre d'Éric Castelain. ◀

## Logements sociaux : la Ville au plus près des demandes

Dans l'optique de renforcer les services de proximité, Saint-Amand-les-Eaux va devenir le lieu d'enregistrement et de suivi des demandes de logement social (unanimité).

À l'occasion de cette délibération, la conseillère municipale en charge du logement, Hélène Da Silva Collier, est revenue sur les différents projets prévus. Ainsi, « 29 logements collectifs en location vont être construits rue Louise-de-Bettignies ainsi que 8 logements en accession-propriété. Les travaux débuteront au maximum en juin 2021. »

Du côté de la rue Barbusse, 40 logements collectifs dont 36 accessibles par ascenseur vont voir le jour.

► **FINANCES.** Les conseillers municipaux se sont opposés à la fiscalisation de la contribution communale au titre de la défense extérieure contre l'incendie. Le paiement de cette cotisation syndicale sera provisionné sur le budget principal de la commune (unanimité).

► **ÉDUCATION.** La Ville va contribuer aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé à hauteur de 69 882 euros pour l'année 2020/2021 (trois voix contre).

► **URBANISME.** Les élus ont voté en faveur du maintien du permis de démolir sur notre ville (unanimité).

La Porte du Hainaut va déléguer à la commune l'exercice du droit de préemption urbain sur l'ensemble de son périmètre, à l'exclusion des zones d'activités d'intérêt communautaire (cinq voix contre de l'Alliance Amandinoise).

En vue d'une cession, les conseillers municipaux ont déclassé des parcelles sises rue Louise-Nicolle du domaine public pour les affecter au domaine privé communal (unanimité)

► **TRAVAUX.** Une convention lie la Ville et le Département au sujet de la pose et de l'entretien des nouveaux feux tricolores sur la rocade (unanimité).

En raison d'aléas survenus dans le cadre des travaux de l'église Saint-Martin, des immobilisations de matériel ont été nécessaires. Un avenant acte le montant supplémentaire engendré, soit près de 323 000 euros (unanimité).

Pour  
info

Le conseil municipal peut être revu sur la page Youtube « Ville de Saint-Amand-les-Eaux ».

## 2 années blanches, vers un mandat transparent ?

Le débat d'orientation budgétaire s'est résumé aux lamentations de la majorité municipale quant aux conséquences du Covid 19. Comme on ne sait pas quand cette affaire sanitaire se terminera, la majorité a décidé de ne rien faire...C'est la deuxième année de suite sans projet.

Nous pensons au contraire que les Amandinois ont besoin qu'on leur apporte une vision à moyen et long termes des politiques publiques locales. L'équipe en place n'est clairement pas à la hauteur de l'enjeu. Certes, la situation est difficile : l'an dernier, les mois de fermeture du Pasino ont coûté 1,8 million d'euros au budget communal ; mais on oublie de préciser qu'il y a eu près de 5

millions de dépenses en moins, en raison de la pandémie et du ralentissement généralisé des activités municipales. C'est justement l'occasion de se rendre compte de la dépendance du budget communal à l'égard du Pasino et d'en tirer les conséquences : au lieu de les faire fuir, il est urgent d'attirer de nouveaux investisseurs privés ; il est urgent de lancer un programme sérieux de construction de logements sur les friches de la commune et de rénover ou vendre un patrimoine immobilier communal pitoyable. La ville s'enfonce dans la pauvreté et le déclin, on ne peut pas se contenter d'apporter des aides sociales pour limiter les malheurs ; il faut aussi traiter les causes locales de ces difficultés.

Toutes les promesses de campagne se sont envolées en moins d'un an : plus de plan «pistes

cyclables», plus d'aménagements des bords de Scarpe, plus rien sur la construction d'une nouvelle école dans le centre-ville, plus rien sur la nouvelle salle de sports «Arena», alors que nous avons une chance unique de trouver des financements dans le cadre des J.O. 2024. Les associations sportives que l'on avait fait rêver doivent s'apercevoir qu'elles se sont fait bernier : cela fait plus de 6 ans qu'on leur raconte de belles histoires sur la construction d'une salle... La dernière opération de communication, c'était l'arrivée d'une adjointe aux sports médaillée. Mais au fait, que devient-elle ?

**AGIR POUR SAINT-AMAND**

Eric CASTELAIN

## Malgré des finances communales exsangues, la Municipalité continue de dilapider l'argent des Amandinois !

Le Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2021 a obligé le Maire à reconnaître que les finances communales sont au plus mal et que **le prochain budget de la ville sera marqué par une austérité sans précédent**. S'il est indéniable que la crise sanitaire pèse sur les finances locales, elle est loin de justifier à elle seule leur état lamentable.

**La situation budgétaire de notre cité est calamiteuse** de par des recettes qui diminuent drastiquement mais surtout à cause d'erreurs de gestion technique et financière des investissements qui entraînent en 2021 de nouveaux surcoûts pour 1,7 million d'euros ! Dont 960.000 € pour la seule toiture de l'église St Martin refaite à neuf il y a peu. Au total, ce sont près de 4,5 millions d'euros de

dérives financières qui sont constatées depuis le démarrage des projets de la Grand Place, du «Palais des seniors», de l'église St Martin ou encore la maison Louise de Bettignies.

**La gabegie municipale c'est aussi les dépenses de personnel pour lesquelles une augmentation de près de 810.000 € (+ 7 %) est prévue en 2021.** Cette hausse sensible est en partie due à la **volonté exprimée par le Maire (à la surprise générale!) de créer sa propre milice locale**. Après son «Pont d'opérette», voici ses «Barbouzes» ! **Au delà de son coût faramineux, une telle police parallèle - dont le besoin et l'efficacité sont loin d'être démontrés - ne saurait être créée sans une information complète et l'accord majoritaire de la popula-**

**tion qui doit être consultée !** Le Maire ne doit pas oublier qu'aux municipales de 2020, **10.202 électeurs amandinois sur 12.687 n'ont pas voté pour son programme** qui par ailleurs ne comportait ni la proposition du pont de l'Abbaye et encore moins celle d'une maréchaussée communale !

**Sur ce sujet comme sur celui des finances municipales, les élus de l'Alliance Amandinoise ne manqueront pas de formuler des propositions concrètes et concertées avec les habitants !**

**L'ALLIANCE AMANDINOISE**

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX,  
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,  
Hassane MEFTOUH

## Saint Amand aura enfin sa police municipale !

Chers Amandinois,

Lors du dernier conseil municipal, nous avons essentiellement parlé du budget 2021 et des projets qui en découlent.

Certes la crise sanitaire et les pertes de revenus de la municipalité suite à la fermeture du Pasino entraînent de l'incertitude mais il faut justement donner un cap avec une vision claire. Même si la situation financière est incertaine, trop peu de nouveaux projets vont être lancés alors que c'est le premier budget de la majorité depuis les dernières élections municipales. Comme nous avons pu le dire au Maire, nous souhaitons avancer sur

de nombreux projets, travailler sur le fond de manière constructive, comme sur le projet d'aménagement du Parc de la Scarpe que tous les candidats défendaient pendant la campagne et que tant d'Amandinois attendent.

Cependant suite à l'insistance de Guillaume Florquin qui défend depuis longtemps ce projet, le Maire a fini par nous annoncer la création d'une police municipale, peut-être l'année prochaine. C'est une grande victoire pour nous car nous l'avions toujours clairement défendue. En effet, l'insécurité à St Amand nécessite des moyens supplémentaires pour notre sécurité. De nombreuses villes, même moins peuplées que St Amand, ont une police municipale qui travaille en coopération avec la police nationale. Nous sommes heureux que la majorité ait évolué sur ce sujet après 25

ans de règne, mais nous serons vigilants sur les moyens alloués à ces policiers (nombre d'agents, véhicules, locaux, équipements) afin que ce ne soit pas juste de la communication. Nous proposons également d'installer davantage de caméras de surveillance pour améliorer la prévention et aider nos forces de l'ordre dans leur travail.

Notre sécurité est la première de nos libertés ! Une ville sûre est une ville qui attire les familles. A ce sujet nous avons demandé à avoir un état des lieux du logement social à St Amand, notamment sur les délais d'attente et les critères d'attribution.

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -  
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

## Un budget prudent et maîtrisé

Avec d'un côté des recettes en moins du fait notamment de la fermeture du casino, mais aussi de l'austérité de l'Etat qui se poursuit et de l'autre côté des dépenses en plus (achat de masques, renforcement du nettoyage dans les bâtiments, impacts sur les chantiers...), les finances de notre commune sont mises à rude épreuve à cause de la pandémie comme nous avons pu le voir dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

C'est la raison pour laquelle nous proposons pour cette année 2021, un budget prudent, sérieux et maîtrisé sans augmenter une nouvelle fois les impôts et sans recourir à l'emprunt. Cela nous permet de garder des finances saines avec un endettement global très en-dessous des seuils d'alerte

et critique fixés par l'Etat.

D'autant que bien que nous restions prudents, les projets publics et privés avancent tels que ceux de l'Eglise Saint-Martin, de la maison natale de Louise de Bettignies, du centre de dialyse ou de l'EHPAD du XXIème siècle, comme les projets de nouveaux logements à la résidence Paul Manouvrier, rue Louise de Bettignies ou rue Barbusse.

Le logement aura d'ailleurs été l'autre sujet majeur de ce dernier conseil municipal. Du fait de son dynamisme et de son environnement, les demandes sont toujours très nombreuses dans notre cité thermale et notre adhésion au système d'enregistrement national de logement social nous permettra de faciliter et d'améliorer le processus d'attribution.

Avec les projets cités quelques lignes plus haut, nous essayons, autant que faire se peut, de proposer des logements diversifiés et de qualité. A présent, nous allons pouvoir agir également sur le parc privé grâce à l'instauration d'un permis de louer et d'un permis de diviser qui permettra de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Comme vous pouvez le constater, malgré les conditions difficiles, notre cité thermale poursuit son développement en espérant retrouver au plus vite les jours heureux.

**ENSEMBLE SAINT-AMAND AU COEUR**

Majorité municipale





Rencontre

# Al.Hy de nouveau sous les feux des projecteurs

**Elle a surpris le public mais aussi séduit le jury durant la première saison de The Voice, en 2012. La voix d'Al.Hy conquiert de nouveau TF1 dans la série Ici tout commence et entre, très bientôt, en lice dans The Voice All Stars.**

Une grand-mère, sa petite-fille de trois ans et, soudain, un air de violon. « C'est en entendant ce morceau de musique là que j'ai su que c'était absolument ce que je voulais faire: jouer du violon », se souvient Al. Hy que l'on ne connaissait alors que sous le nom d'Ophélie Moisan. Ses parents prennent son souhait au sérieux. Ils se rendent à l'école de musique de Saint-Amand-les-Eaux. On leur répond qu'Ophélie est trop petite encore, qu'il lui faudra attendre une année. La fillette en pleure de déception.

Les professeurs de musique n'ont pu résister devant ses larmes. Et la voilà au cours de chant choral de Pascaline Thibaut. « On s'asseyait et

elle demandait à chacun de dire nos prénoms en chantant. Ça me paraissait tellement merveilleux. » L'enseignante décèle du talent chez l'enfant. « Tous les deux ans, elle me proposait de chanter en solo pendant les Rencontres Chorales auxquelles participaient Yves Duteuil, Enrico Macias ou encore Michel Fugain. C'est une fée, Pascaline. » Geoffrey Storm, son professeur de piano, la porte tout autant. « Il est incroyable. Il m'a aidée, par exemple, à préparer la première émission de The Voice. »

Elle était en pleine préparation du bac, lorsqu'un casteur de l'émission de TF1 l'appelle. « Je faisais de la musique tout le temps. Je postais des



reprises sur Youtube et je devais avoir 17 vues. C'était presque impossible qu'il tombe sur moi. J'ai d'abord cru que c'était une blague, mais j'ai dit oui. » Elle s'inscrit à un double cursus philosophie/musique, à Tourcoing, et commence les castings préparatoires. « Moi qui suis plutôt très angoissée, j'y allais avec beaucoup de légèreté, avec seulement de la joie de chanter. »

Elle séduit le jury avec sa version de What's up ? des 4 Non Blondes, et elle bluffe sa famille autant que le public. « Je ne savais pas que je pouvais chanter comme ça. L'adrénaline m'a donné quelque chose que je ne me connaissais pas. J'ai vu comme mes parents étaient touchés. » Elle ira jusqu'en finale.

Elle ne remporte pas le titre, mais tout va vite. Elle enchaîne une tournée des zéniths avec sept autres participants de l'émission, sort son premier album, Alphabète. « Et j'ai ressenti le besoin d'exprimer ce que je venais de vivre. Pendant deux ans, j'ai écrit beaucoup de chansons. » Elle quitte sa maison de disque, Universal, et s'isole. « Je voulais prendre le temps de me développer en tant qu'artiste. » Elle rencontre Mark Plati, musicien et réalisateur de David Bowie. Il l'emmène enregistrer à New-York. Et alors qu'elle prépare son second album, TF1 lui a demandé de prêter sa voix à deux chansons récurrentes de la série Ici tout commence, et de participer à The Voice All Stars. « J'ai dit oui, évidemment ! »

À savoir



## À la recherche de l'identité sonore de la cité thermale

Un beau projet vient d'être lancé en lien avec la classe de carillon.

Ces prochains mois, les élèves partiront à la recherche de l'identité sonore de la cité thermale, aux côtés du preneur de son Jean-François Cavro.

Un diagnostic sera établi dans un premier temps : combien de cloches la cité thermale abrite-t-elle ? Quand ont-elles été fabriquées et par qui ? N'y en a-t-il qu'au sein de la Tour abbatiale ? Quels sons particuliers émettent-elles ? Vous risquez d'être surpris par les résultats que nous ne manquerons pas de vous dévoiler !

Dans un second temps, les jeunes carillonneurs et l'artiste-parrain créeront eux-mêmes une ritournelle, en miroir de celles que la Tour abbatiale déclame tous les quarts d'heure. Une jolie façon de prêter une oreille « neuve » à ces musiques que, certes, nous entendons, mais que nous n'écoutons plus forcément avec l'attention qu'elles méritent.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du projet Cléa, mené en lien avec La Porte du Hainaut.



## Loisirs

## Un petit tennis, ça vous dit ?

À l'occasion des vacances scolaires, le SATC-PH vous propose de venir vous défouler sur les courts de tennis extérieurs. Ceux-ci seront ouverts du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

► La réservation est obligatoire et doit s'effectuer par l'intermédiaire d'un mail : [satcph@orange.fr](mailto:satcph@orange.fr)

Prix : 5€ par personne pour la quinzaine. Le prêt de matériel est possible.

## ANNONCES

## MER. 24 FÉV.

19:00	Salle M. Hugot	<b>Basketball</b>	SAHB ▶ Montpellier. Championnat LFB Pro féminin
-------	----------------	-------------------	---

## MER. 3 MARS

19:00	Salle M. Hugot	<b>Basketball</b>	SAHB ▶ Roche Vendée. Championnat LFB pro féminin
-------	----------------	-------------------	--

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur



## Basket

## Lyon, finalement...

Elles vont gagner... Dans le tréfonds du cœur de ceux qui suivent en direct le match, mercredi 17, la conviction est tout près de s'installer. Les Green Girls sont convaincantes. Sur le parquet, elles maîtrisent. Dès le premier quart-temps, elles totalisent plus de points que les Lyonnaises. Elles confirment à la mi-temps, elles persèverent en troisième période. Une victoire se profile. Las, que leur manque-t-il pour décrocher le graal ? Une belle victoire, un bonus qui récompense le travail et l'enthousiasme. Contre l'Asvel, le prestigieux club de Tony Parker, les Amandinoises ont démontré qu'elles ont du talent. Et sans aucun doute, elles eussent mérité ce succès de prestige. Combatives, les Green Girls ont mené le match avec énergie, dé-

veloppant des combinaisons fructueuses avant de lâcher la rampe. A neuf minutes de l'échéance, les Lyonnaises parvenaient à revenir à égalité. Alors, le sol s'est dérobé sous les pieds de nos joueuses. Quelques balles perdues et un retour offensif et musclé de l'Asvel fit basculer le compteur. « Nous avons craqué », confiait l'entraîneur.

Déconvenue aussi contre Tarbes. Le match de samedi dernier s'est conclu par une nouvelle déception mais aussi la démonstration que le SAHB a les moyens de s'imposer, confère la performance du dernier quart temps...

► SAHB ▶ ASVEL : 63-77 (22-11, 17-17, 13-19, 11-30).

TCB ▶ SAHB : 63-57 (14-15, 19-7, 25-11, 5-24)



## Culture

# Fermé au public, le Théâtre des Sources se fait cocon pour artistes en répétition

Quoi de plus vivant qu'un théâtre en temps ordinaire? Les rires en ricochet, les cœurs dont le rythme de battement se calque sur celui des rebondissements scéniques, les clapotis des mains qui se fondent et s'amplifient jusqu'à former une houle d'applaudissements...

Quel contraste avec aujourd'hui, nous direz-vous ! Depuis novembre, les lieux culturels gardent portes closes, en raison du durcissement du protocole sanitaire décidé par le Gouvernement pour contrer l'épidémie de coronavirus.

## Une tournée annulée pour la compagnie « Illimitée », du temps à mettre à profit pour répéter

Au Théâtre des Sources, les rangs de sièges restent donc plongés dans le noir. La semaine passée, pourtant, on pouvait apercevoir une lueur... Sur scène, des spots inondaient un mobile autour duquel gravitaient quatre artistes en résidence.

Parmi eux, un habitué des lieux : Tony Melvil, musicien, auteur, compositeur et interprète, aux commandes de la compagnie « Illimitée ». Peut-être l'avez-vous déjà rencontré : il a déjà joué deux pièces dans notre ville, dont « Manque à l'appel » en octobre dernier. C'est d'ailleurs à l'occasion de cette représentation que l'idée d'une résidence a germé... avant de se concrétiser.

« Nous devions être actuellement en pleine tournée dans toute la France pour « Manque à l'appel ». Près de 70 représentations ont été annulées en raison de la crise sanitaire. » Pas question, pour autant, de se laisser aller. « Nous avons du temps libre, autant le mettre à profit et rattraper le retard accumulé durant le confinement. »

## Un nouveau spectacle hybride à figner avec un coach scénique venu spécialement de Paris

Durant cinq jours, l'artiste a profité du cadre du Théâtre des Sources pour répéter son tout



nouveau spectacle. Pour lui donner vie, il s'est entouré de Thomas Demuyck, guitariste-compositeur et de Sara Ruiz Marmolejo, comédienne et manipulatrice d'objets.

L'équipe n'en est pas à ses premières répétitions. « Nous avons débuté en juin dernier, nous avons joué dix avant-premières en septembre et en octobre. Là, nous le figurons. »

Le trio a d'ailleurs fait appel à Arnaud Vernet, coach scénique, venu spécialement de Paris. « Je viens peu dans la région » témoigne ce dernier. « Ce spectacle m'intéressait de par son hybridité, il se situe entre le concert, le spectacle vivant, l'installation scénique, la fiction... Il y a un changement de posture, tant de la part de l'artiste que de la part du public. »

## Les artistes n'ont qu'une hâte : remonter sur scène... devant un public

Même s'ils se retrouvent sur scène, les acteurs du monde culturel attendent avec impatience de retrouver le public. « On ressent un manque » souligne Tony Melvil. « On aimerait

pouvoir jouer devant des gens, échanger avec eux... Surtout qu'en tant qu'artiste, nous avons un rôle social à jouer. »

Espérons pouvoir découvrir leur tout nouveau spectacle le plus rapidement possible ! ◀

## À savoir

### « Anti-Tempête », paratonnerre contre la morosité

Ce nouveau spectacle « mêle théâtre et concert » explique Tony Melvil. « J'aime le mélange des genres. »

Il évoque la thématique des « refuges intérieurs, parle des techniques qu'on développe pour contrer toutes les pensées négatives, les idées noires, les agressions du monde... Il apparaît comme une cérémonie du lâcher-prise. Le public est disposé en cercle autour d'un feu, d'un totem, symbolisé par le mobile. »

## Un carnaval pour célébrer l'arrivée des vacances



Vendredi 19 février, l'école Georges-Wallers a organisé, en lien avec le périscolaire, un grand carnaval ! Une activité qui donne le ton des jours qui s'annoncent, placés sous le signe des vacances.



## En bref...

**Travaux****Des feux temporaires rue Louise de Bettignies pour le bon déroulement d'un chantier**

Des logements vont être construits rue Louise-de-Bettignies, sur la friche de la CIMI.

Dans le cadre de ce projet, des bâtiments attenants vont prochainement être démolis. Durant les travaux, la circulation sera alternée par des feux tricolores temporaires et la vitesse réduite à 30 km/h.

**Les oies du chemin de la Pannerie ?**

Elles ne se déplacent qu'en bande organisée, la tête haute et l'arrière-train dandinant. Elles ? Ce sont les oies du chemin de la Pannerie !

Ne vous fiez pas aux apparences : bien que nonchalantes, elles sont loin d'être des « oies blanches ». En effet, lorsque la faim les tiraille, les volatiles se ruent dans le champ de blé à proximité et avalent, goulûment, les pousses. Pendant ce temps-là, ce sont les agriculteurs

qui battent de l'aile ! Un tiers de la récolte attendue a déjà disparu...

Et le problème va aller croissant puisque les palmipèdes sont de plus en plus nombreux à prendre part au festin. Ils n'étaient que deux il y a encore peu... Ils sont aujourd'hui 17 ! Quand on sait que s'annonce la saison des amours...

On peut aisément imaginer l'ampleur des cousinades et les nuisances qu'elles engendreront pour

les riverains, les promeneurs, les pêcheurs...

Comment résoudre le problème ? Pas question de leur voler dans les plumes ! « La Ville n'a même pas envisagé la solution » souligne Franc de Nève, adjoint à l'environnement, qui s'est creusé la tête ces deux derniers mois pour trouver une parade qui satisfasse tout le monde. Un transfert sur le site d'Amaury ? Pas envisageable pour le PNR, en raison (entre autres) du risque de grippe aviaire.

« Nous pensons enlever sept à huit oies du groupe et mettre en place un plan de gestion de la nidation. L'objectif est de maintenir des oies sur le site mais avec un volume maîtrisé pour atténuer la prolifération. » Quid des oies retirées du groupe ? « Nous pourrions les proposer à l'adoption car ce sont des oies domestiquées à la base. » La solution se dessine, un échange avec les écogardes devrait permettre de faire un pas de plus vers sa concrétisation. ◀

**POINT D'ACCÈS AU DROIT**

Retrouvez les nouvelles permanences et les contacts utiles sur le site de la Ville - rubrique PAD via ce lien : <https://www.saint-amand-les-eaux.fr/point-dacces-au-droit>

▶ 42 rue d'Orchies.  
03 27 32 80 10. [pad@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:pad@saint-amand-les-eaux.fr)

**UN MARCHÉ POUR RENCONTRER DES PRODUCTEURS LOCAUX**

Les Amis de l'école G. Wallers organisent chaque premier dimanche du mois, un marché des producteurs locaux. Mais pour quelles raisons ?

- Aller au marché, c'est sortir de chez soi et marcher.
- C'est acheter des fruits et légumes de saison.
- C'est savoir d'où vient ce que l'on va manger.
- C'est bon pour le porte-monnaie, car acheter au marché permet de faire

de petites économies, pas d'intermédiaires. Alors si tout cela vous a donné envie, le prochain marché aura lieu dimanche 7 mars.

- ▶ 9:00 à 13:00 - Place du Mont-des-Bruyères
- ▶ Marché hebdomadaire tous les vendredis de 8:00 à 13:00 - Parking Davaine
- ▶ Le port du masque est obligatoire

**CONCERTS DE CARILLON JUSQU'AU PRINTEMPS**

N'oubliez pas, tous les mardis et vendredis

du mois de mars, les carillonneurs s'installeront derrière le clavier pour faire tinter les cloches à midi tapante.

**AVIS AUX DESSINATEURS EN HERBE**

Le pingouin vous fascine ou vous fait rire ? Alors affutez vos crayons et participez au Concours Régional de la BD.

- ▶ Uniquement des dessins de pingouins, désolé pour les manchots ! Règlement sur [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)

**COLLECTE DÉCHETS**

- ▶ **MER. 17 MARS** (déchets ménagers)
- ▶ **MER. 10 MARS** (avec sacs jaunes et bac à verre)

**DÉCHÈTERIE**

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

**NUMÉROS UTILES**

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

**Restez en contact :**

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, [lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr)

Impression : Imprimerie Gantier

**Naissance** 12 FÉV. ZAROSINSKI Romane

**Mariages** HOOREMAN Maité & LARGILLIERE Nicolas. PY Jean-Damien & PAYELLEVILLE Fanny.

**Décès** COPIN Nicole (74 ans). GRAS Charles (90 ans). WURSTANTEIN Michel (55 ans). DELCOURT Paul (88 ans). DEKNUYDT GUÉNÉE Yvette (82 ans). HOUZET Daniel (71 ans). DELBOVE WATREMEZ Claire (88 ans).

**Menu LUN. 1<sup>er</sup> MARS.** Velouté de potiron, galopin de veau sauce forestière, pommes sautées aux herbes, camembert, kiwi.

**MAR. 2 MARS.** Betteraves vinaigrette, hachis parmentier de bœuf, salade verte, yaourt nature, orange. Repas BIO

**MER. 3 MARS.** Céleri rémoulade, poulet escalope viennoise sauce champignons, torsades au gruyère, compote de fruits.

**JEU. 4 MARS.** Soupe à l'oignon, omelette, röstis, yaourt, pomme.

**VEN. 5 MARS.** Salade brésilienne, poisson pané mayonnaise, tomate cuite, riz créole, fromage pyrénéen, muffin au chocolat.